



Faire venir ma petite fille en france!

Par **hadidja**, le **26/11/2008** à **12:28**

bonjour, rn rn je m'appelle hadidja , j'ai 24ans , je suis comorienne. rn Mon mari est francais, nous sommes mariés depuis le 3 mai 2008 rn Je vis en france depuis le 20 sept et j' ai obtenu mon recépissé , j'attends ma carte de séjour! rn rn ma fille a 8 ans et elle vit aux comores chez mon frere. rn je voudrai qu'elle vienne nous rejoindre au plus vite. rn non nous a dit qu'il fallait attendre 18 mois de séjour en france pour faire une demande de regroupement familial rn seulement je ne veux pas etre séparée de ma fille pendant tout ce temps!!! rn rn nous avons pensé la faire venir par visa court séjour, mais elle sera alors considérée comme clandestine apres les 3 mois terminés... rn nous ne sommes pas a l'aise financièrement et en agissant de cette maniere nous n'aurons droit a aucune aide. rn rn Nous voudrions savoir s'il existe une autre facon de faire venir ma fille avec nous dans les meilleurs conditions et dans un delai temps pas trop long!!! rn nous nous demandons aussi, rn si mon mari adopte ma fille la situation ne sera t elle pas alors plus simple??? rn rn merci de nous éclairer , par vos experiences similaires et vos connaissances sur ce dossier!!!!